# Mérignac : Les travaux de la mosquée se poursuivent

31/01/2011 à 7h45

**La demande de permis de construire a été accordée par le maire socialiste de Mérignac, Michel Sainte-Marie, le 9 mars 2007. Depuis, la mosquée (située avenue Marcel-Dassault) n'est toujours pas finie, mais elle est en bonne voie. C'est en septembre 2008 que les habitants de Mérignac ont appris l'érection de ce lieu de culte, construit dans la discrétion la plus totale, le maire voulant éviter l'opposition des habitants.**

Discrétion confirmée à l'époque par le président de l'association des musulmans de Mérignac, Hassan Belmajdoub :

nous voulons une architecture discrète pour être accepté plus facilement »

Le projet est estimé à plus de 1,5 million d'euros et comprendra une salle de plus de 500 places, une librairie, des salles de classe, des locaux techniques… L'association des musulmans de Mérignac est affiliée à l'UOIF (Union des Organisations islamiques de France).

Infos Bordeaux

*(Merci à Jean)*